

REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Commune BLANCS COTEAUX
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Procédure adaptée ouverte pour un montant compris entre 90 000 HT et 221 000 euros HT
Référence :	202540100_01
Date de mise en ligne :	Le lundi 26 mai 2025 à 11:40:01
Date de clôture :	Le lundi 30 juin 2025 à 12:00:00
Titre :	Réhabilitation et extension de la crèche Les Petits Loups
Descriptif :	Maîtrise d'œuvre

REGISTRE DES QUESTIONS / REONSES REPONDUES

Questions / Réponses

[19/06/2025 à 16:07:15] Bonjour, qui doit fournir une liste de 3 références significatives, est-ce l'architecte et les BET.

Chacun complète le tableau de synthèse avec ses 3 propres références ? Soit 3 références pour l'architecte et 3 références pour chaque bureau d'étude ! Merci de votre retour. Bien à vous.

[19/06/2025 16:15:00] Bonjour,

Vous pouvez présenter 3 références par membre du groupement.

Bien cordialement

[18/06/2025 à 15:39:17] Bonjour,

Serait-il possible d'obtenir le tableau de synthèse des candidatures au format Excel ou Word, s'il vous plaît ?

Questions / Réponses

[18/06/2025 16:06:11] Bonjour,

Veuillez trouver ci-joint le tableau de synthèse au format word.

Bien cordialement

[12/06/2025 à 17:39:22] Bonjour,

Confirmez-vous que les éléments suivants ne sont pas à remettre au stade candidature? :

- Note méthodologique
- Acte d'engagement
- Planning
- CCAP signé
- Proposition d'honoraires et proposition de taux de tolérance

En vous remerciant,

Cordialement,

[13/06/2025 11:09:48] Bonjour,

Je confirme bien que ces éléments ne sont à remettre que dans la phase 2 de sélection et non au stade candidature.

- Note méthodologique
- Acte d'engagement
- Planning
- CCAP signé
- Proposition d'honoraires et proposition de taux de tolérance

Cordialement,

[11/06/2025 à 09:26:21] Bonjour,

Vous indiquez page 5 du RC : "Une liste de 3 principales références les plus significatives de l'ensemble des membres du groupement au regard de l'objet de l'opération ou d'importance équivalente. Ces références seront impérativement présentées sur un seul exemplaire du tableau joint en annexe du présent règlement".

Nous comprenons que nous devons fournir 3 références pour l'ensemble du groupement, mais le document "tableaudesynthesecandidature" prévoit 3 références/cotraitants.

Quel est le nombre de références à présenter dans le tableau de synthèse ?

Cordialement.

Questions / Réponses

[11/06/2025 09:52:20] Bonjour,

Vous pouvez présenter 3 références par membre du groupement.

Bien cordialement

[10/06/2025 à 09:49:35] Bonjour,

L'architecte doit-il être inscrit à l'ordre?

[12/06/2025 13:31:10] Bonjour,

L'architecte mandataire du groupement doit être inscrit à l'ordre pour des raisons de missions confiées et responsabilité Rc assurances.

Bien cordialement

[06/06/2025 à 17:14:42] Bonjour,

y a-t-il exclusivité pour les BET ? Cordialement

[10/06/2025 11:51:48] Bonjour,

L'exclusivité ne s'applique que pour les candidats mandataires.

Bien cordialement